



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2019-2020
PV n°5: réunions décentralisées.

1) Réunion du 15 octobre 2019 à 19h00 à Stambruges

Présents: Pour le groupement des Parlementaires: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, P. Lecomte, AM Sferrazza
Pour le Conseil d'Administration: JP Delchef, B. Scherpereel, S. Faraone
Pour le Conseil Provincial: C. Notelaers, R. Sonveaux, P.Thomas, L.Capron
Pour le Conseil Judiciaire Provincial: J. Buffe, A. Desmet, A. Pottiez

Le Président Appels ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence et souhaite la bienvenue à chacun. Les clubs suivants sont représentés: Tef Kain, Aste Kain, BCO Saint Ghislain, GGBC Colfontaine, R Blaregnies BC, BCJ Ressaix, JS Stambruges, ABC Mouscron Tremplin, BCJS Estaimpuis, BBC Tournai, BGBC Celles.

Il commence la réunion par un temps de questions/réponses:

- le représentant de BCJ Ressaix revient avec la question déjà posée antérieurement de l'interdiction prévue dans le règlement de la coupe provinciale pour les jeunes qui jouent dans leur équipe provinciale de participer à la coupe provinciale s'ils ont joué dans une équipe régionale. Ces joueurs sont occasionnellement alignés en régionale par souci de remerciement C. Notelaers explique que la motivation de cette décision est de réserver la coupe provinciale aux équipes et aux joueurs évoluant en provinciale mais déclare que le sujet sera étudié à nouveau.
- le représentant de Tremplin Mouscron demande si on pourrait inscrire une équipe de jeunes en coupe du Hainaut alors que celle-ci n'est pas inscrite en championnat.. C. Notelaers répond que cette suggestion sera étudiée.
- le représentant de BCJS Estaimpuis interroge sur l'application du PC 53, qui d'après lui empêche certains joueurs d'évoluer dans une équipe supérieure. F. Appels et C. Notelaers rappellent les possibilités offertes par le PC 53, qui sont nombreuses.

Le président cède ensuite la parole à JP Delchef, Président de l'AWBB.

Celui-ci expose le projet de modification du système d'indemnités de formation, des licences collectives et du fonds des jeunes, en illustrant les informations transmises quelques jours auparavant par les Lettres du Secrétaire n° 55 et 56.

Ce projet a eu l'accord de principe de la Commission législative et est encore à discuter, à compléter et à améliorer. Un large échange de vues permet à chacun de poser les questions nécessaires et d'émettre des propositions dont les membres du CDA prennent note.

Des réunions à ce sujet auront lieu dans toutes les provinces et tous les avis seront recueillis.

Une proposition complète sera soumise à l'assemblée générale de novembre, selon le planning transmis dans les Lettres du secrétaire.

Le Président remercie les participants et le club qui nous accueille, puis clôture la réunion à 21h45.

2) Réunion du 17 octobre 2019 à 19h00 à Soignies

Présents: Pour le groupement des Parlementaires: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, Lecrivain Pour le Conseil d'Administration: JP Delchef, B. Scherpereel, S. Faraone, I. Delrue Pour le Conseil Provincial: C. Notelaers, R. Sonveaux, P. Thomas, Pour le Conseil Judiciaire provincial: A. Desmet, A. Pottiez	J.
---	----

Le Président Appels ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence et souhaite la bienvenue à chacun.

Les clubs suivants sont représentés: BBC Brainois, UBC Binche, BC Mons Capitale, JS Soignies.

Il propose de commencer la réunion par un temps de questions-réponses.

Toutefois, focalisés sur l'exposé à suivre, les participants ne formulent pas de questions à ce stade.

Le président cède ensuite la parole à JP Delchef, Président de l'AWBB.

Celui-ci expose le projet de modification du système d'indemnités de formation, des licences collectives et du fonds des jeunes, en illustrant les données transmises quelques jours auparavant par les Lettres du Secrétaire n° 55 et 56.

Ce projet a eu l'accord de principe de la Commission législative et est encore à discuter, à compléter et à améliorer. Un large échange de vues permet à chacun de poser les questions nécessaires et d'émettre des propositions dont les membres du CDA prennent note.

Des réunions à ce sujet auront lieu dans toutes les provinces et tous les avis seront recueillis.

Une proposition complète sera soumise à l'assemblée générale de novembre, selon le planning transmis dans les Lettres du secrétaire.

Le Président remercie les participants et le club qui nous accueille, puis clôture la réunion à 21h20.

3) Réunion du 22 octobre 2019 à 19h00 à Charleroi

Présents: Pour le groupement des Parlementaires: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, A. Dupont, Tagliafero Pour le Conseil d'Administration: JP Delchef Pour le Conseil Provincial: C. Notelaers, P. Thomas, C. Crappe Pour le Conseil Judiciaire Provincial: A. Desmet	JM
--	----

Le Président Appels ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence et souhaite la bienvenue à chacun. Les clubs suivants sont représentés: US Vieux Campinaire, R. Spirou Pont de Loup, DPK Essor, JS Luttre, Pont de Loup, Olympic Mont sur Marchienne, BC Mons.

Il commence la réunion par un temps de questions/réponses:

-le représentant de R Spirou Pont de Loup demande des informations concernant la nouvelle loi sur les ASBL. JP Delchef répond qu'effectivement des modifications ont été apportées par une récente loi et que les explications seront fournies lors de la journée des cadres du 11/11/2019. Tous les clubs devront s'adapter.

Le représentant regrette aussi le nombre important de forfaits généraux en équipes jeunes filles, et demande si les raisons en sont connues. C. Notelaers répond que les motifs invoqués par les clubs sont le plus souvent le manque de joueuses. Certains clubs devraient être plus prévoyants et ne pas inscrire d'équipe en mai en tablant sur d'éventuelles arrivées de nouvelles joueuses.

-le représentant de JS Luttre estime que le processus informatique concernant la création et les modifications de la liste PC 53 est compliqué. C. Notelaers donne quelques explications pour faciliter la tâche.

Le représentant demande aussi s'il est normal de devoir payer une somme de 230 € pour inscrire un jeune joueur étranger (étudiant en séjour en Belgique) et si ce montant dépend du niveau de l'équipe où il joue. JP Delchef répond que ce montant est déterminé par FIBA Europe et qu'il n'est pas de la compétence de l'AWBB de le modifier.

Enfin, le représentant demande s'il on peut faire signer un document en fin de saison aux joueurs concernant leur engagement de rester dans le club durant la saison prochaine. Le Président Delchef répond que ce type de document

n'empêche pas le joueur de partir et que les joueurs bénéficient de la liberté de mutation durant la période prévue (le mois de mai)

-le représentant de Pont de Loup déplore qu'en championnat régional jeunes il y ait encore des équipes très faibles qui auraient mieux leur place en championnat provincial et du peu de matches dans certaines catégories. Dans le cas des équipes de jeunes régionaux constituées par association de clubs, il relève quelques situations dommageables. F. Appels répond que la réforme du championnat en jeunes régionaux se poursuit et qu'il faut espérer que les situations dénoncées disparaîtront à terme.

Le président cède ensuite la parole à JP Delchef, Président de l'AWBB.

Celui-ci expose le projet de modification du système d'indemnités de formation, des licences collectives et du fonds des jeunes, en illustrant les informations transmises quelques jours auparavant par les Lettres du Secrétaire n° 55 et 56.

Ce projet a eu l'accord de principe de la Commission législative et est encore à discuter, à compléter et à améliorer. Un large échange de vues permet à chacun de poser les questions nécessaires et d'émettre des propositions dont les membres du CDA prennent note.

Des réunions à ce sujet auront lieu dans toutes les provinces et tous les avis seront recueillis.

Une proposition complète sera soumise à l'assemblée générale de novembre, selon le planning transmis dans les Lettres du secrétaire.

Le Président remercie les participants ainsi le club qui a accueilli cette réunion, et clôture la réunion à 21h15.

APPELS Fabrice
Président

FOHAL Michel
Secrétaire